

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN



Faits marquants

- Le HCR a facilité le rapatriement de quelque 18 900 réfugiés afghans et de quelque 1 700 Iraquiens. Environ 900 000 réfugiés enregistrés ont eu la possibilité de prolonger leur séjour dans le pays.
- Plus de 280 000 réfugiés ont continué à bénéficier de soins de santé primaire presque gratuits, grâce à la collaboration du HCR avec les ministères de la Santé et de l'Éducation. Près de 350 000 réfugiés ont été couverts par un régime d'assurance-maladie.
- L'accès des réfugiés aux structures éducatives de la République islamique d'Iran a été maintenu et le taux de scolarisation a augmenté de 10 pour cent entre 2010 et 2011.
- Le HCR s'est attelé avec les Gouvernements de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran et du Pakistan à la

préparation d'une conférence internationale, prévue en mai 2012 à Genève ; cette conférence permettra de lancer une stratégie pluriannuelle, d'envergure régionale, axée sur le rapatriement librement consenti, la réintégration durable et l'aide aux communautés d'accueil.

Environnement opérationnel

Le HCR a poursuivi sa politique, consistant à rendre les conditions de séjour des réfugiés enregistrés en République islamique d'Iran plus prévisibles pendant que ceux-ci attendent des solutions durables. À l'appui de cet objectif, des investissements considérables ont été réalisés dans les secteurs étroitement liés de la santé, de l'éducation et des moyens d'existence. Cependant, il n'a pas été possible de répondre à tous les besoins, compte tenu du nombre considérable - proche de 900 000 - de réfugiés enregistrés dans le pays.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	840 500	840 500	-	-
	Iraq	45 900	45 900	-	-
	Pays divers	80	80	39	40
Demandeurs d'asile	Afghanistan	420	420	38	41
	Pays divers	20	20	46	25
Total		886 920	886 920		

La hausse importante du prix des produits de première nécessité est l'une des conséquences immédiates des sanctions économiques qui ont été imposées au pays. Ces sanctions ont également eu un effet radical sur les virements de fonds destinés à des comptes situés en République islamique d'Iran, y compris pour le HCR, qui a eu des difficultés à mettre en œuvre ses projets. La population réfugiée a été la plus durement touchée par la décision du Gouvernement de supprimer progressivement ses subventions relatives à l'énergie et aux denrées alimentaires de base.

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

Les objectifs principaux du HCR en 2011 consistaient à améliorer l'état de santé des personnes relevant de sa compétence ; à faciliter leur accès à l'enseignement ; à construire, rénover et entretenir des abris et des infrastructures ; à réaliser tout le potentiel en matière de réinstallation et de rapatriement librement consenti ; à améliorer l'accès à l'assistance juridique et aux recours en justice ; et à renforcer l'autosuffisance, ainsi que les moyens d'existence.

Environnement de protection favorable

- Au titre d'un projet faisant appel à des avocats recrutés par le HCR, les réfugiés enregistrés ont bénéficié d'une aide juridique gratuite et ont eu plus de facilité à accéder au système judiciaire. En 2011, quelque 3 900 Afghans et 70 Iraquiens réfugiés dans le pays ont sollicité l'assistance d'avocats recrutés par le HCR au sujet de différentes questions, en rapport avec des conflits familiaux, des litiges en matière de loyer, le non-paiement de leur salaire, des dettes, des questions de nationalité et de mariages mixtes, ainsi que pour des affaires de droit pénal.
- Les Comités de règlement des litiges, destinés à résoudre les contentieux juridiques des candidats au rapatriement librement consenti, ont été rétablis dans 10 provinces. Des réfugiés qui souhaitaient regagner leur pays et qui avaient des problèmes juridiques en République islamique d'Iran ont bénéficié des services de ces comités, les avocats recrutés par le HCR facilitant l'administration de la justice.

Procédures de protection équitables

- Quelque 300 pairs éducateurs et 30 spécialistes du suivi ont été formés à la réduction des risques de violence sexuelle et sexiste. Les procédures opérationnelles harmonisées relatives à la violence sexuelle et sexiste ont été actualisées ; parallèlement, le personnel a été formé à l'application de ces procédures aux fins de la détection et de la prévention des violences, ainsi que de l'assistance aux victimes.

Besoins et services essentiels

- Le régime d'assurance-maladie est entré en vigueur en juillet 2011, dans le cadre d'un accord tripartite entre le HCR, le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA) et la Compagnie d'assurances Alborz. L'objectif de ce régime est d'alléger la charge financière pesant sur les réfugiés afghans enregistrés qui ont recours à des services hospitaliers coûteux. Deux séries de campagnes d'information massives ont été lancées afin de mieux faire connaître le régime d'assurance-maladie au sein de la population réfugiée.

- Fin décembre 2011, plus de 325 000 réfugiés avaient accès au régime d'assurance maladie. Quelque 2 800 réfugiés ayant des besoins spécifiques ont été orientés sur des hôpitaux pour y recevoir une assistance médicale, environ 300 autres bénéficiant de l'aide financière d'urgence du HCR.
- Le HCR a continué à recommander aux autorités de faciliter l'accès des réfugiés aux services éducatifs, à appuyer la construction d'écoles et à offrir des documents pédagogiques, des fournitures scolaires et des services de transport aux personnes indigentes. Il a également organisé des cours pour adultes afin de contribuer à la réduction de l'analphabétisme au sein de la population réfugiée et d'inciter les membres de la communauté, en particulier les femmes, à participer plus activement aux processus décisionnels.
- Les réfugiés sans revenus réguliers ont été les plus touchés par la suppression des subventions et la hausse des prix généralisée qu'elle a entraînée. Comme bon nombre de femmes réfugiées avaient un besoin pressant de protections périodiques, le HCR a distribué quelque 35 300 lots de protections périodiques à travers le pays en 2011, au bénéfice de quelque 15 300 femmes.

Autogestion et participation communautaires

- Afin d'appuyer ses interventions en faveur des moyens d'existence, le HCR a conclu en 2011 un accord avec le BAFIA et l'organisme gouvernemental chargé de la formation technique et professionnelle, l'objectif étant d'offrir des stages de formation technique à quelque 1 300 réfugiés vivant dans 12 provinces. Les stages ont été adaptés aux besoins du marché du travail en République islamique d'Iran et en Afghanistan, afin de donner aux réfugiés davantage de chances de trouver un emploi.
- En 2011, les autorités ont mené une campagne d'enregistrement, renouvelé les permis de travail temporaires et délivrés de nouvelles cartes aux réfugiés répondant aux critères requis, ce qui leur a permis de travailler en toute légalité dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture.

Solutions durables

- L'année a été marquée par une augmentation générale du nombre de réfugiés optant pour le rapatriement, quelque 18 900 Afghans et quelque 1 700 Iraquiens regagnant leur pays. Le HCR a fourni des allocations financières et des articles non alimentaires aux candidats au rapatriement. En 2011, 180 demandes de réinstallation (concernant 800 individus) ont été acceptées et 480 personnes ont quitté la République islamique d'Iran pour se réinstaller dans leur nouveau pays.

| Contraintes |

La dégradation de la situation économique, caractérisée par une forte inflation, un manque de devises dans le système bancaire et une pénurie de produits de première nécessité importés, a causé des difficultés aux réfugiés en République islamique d'Iran. Bien que les activités entreprises au titre des programmes du HCR aient fait l'objet d'un suivi rapide, le transfert des fonds dans les bureaux provinciaux a souvent demandé beaucoup de temps, ce qui a nui à la mise en œuvre des projets. L'Organisation a eu des difficultés à venir en aide aux personnes qui relevaient de sa compétence, en particulier à celles qui n'avaient pas pu renouveler leurs documents d'identité.



HCR / B. MOHARRER

Informations financières

Certains donateurs ayant fait preuve d'un intérêt accru pour les programmes destinés aux réfugiés en République islamique d'Iran, les contributions affectées à l'opération ont atteint quelque 16,8 millions de dollars E.-U., soit le montant le plus élevé reçu au cours des dernières années.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	7
□ Effectifs totaux	121
Internationaux	10
Nationaux	102
JEA	1
Autres	8

Collaboration avec les partenaires

En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, le HCR s'est employé à élaborer une stratégie pour renforcer les moyens de subsistance des réfugiés en République islamique d'Iran. Le PNUD, l'UNODC, l'ONUDI et l'UNICEF ont joué un rôle consultatif pour enrichir le contenu de la stratégie. Le PAM a continué d'offrir une aide à l'ensemble des réfugiés afghans et irakiens accueillis dans 18 zones d'installation dans le pays.

Évaluation générale

Les interventions du HCR au cours de la période examinée ont généralement été positives, l'espace d'asile et les droits civiques des réfugiés étant sauvegardés grâce à l'enregistrement et à la

distribution de papiers d'identité. Le régime d'assurance-maladie a réduit la charge financière pesant sur quelque 45 pour cent de la population réfugiée ; dans le même temps, des activités de renforcement des moyens d'existence, bénéficiant à plus de 1 500 réfugiés, ont amélioré leurs conditions de vie générales. Cependant, les problèmes socio-économiques du pays, soumis à de multiples sanctions internationales, ont été particulièrement préjudiciables pour les réfugiés.

Besoins non satisfaits

- Environ 28 pour cent des réfugiés vulnérables ayant sollicité le HCR n'ont pu recevoir d'assistance.
- Quelque 2 500 individus ayant dépassé l'âge de l'école primaire ou secondaire et des réfugiés déscolarisés n'ont pu bénéficier de cours d'alphabétisation ; deux écoles dont on

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Bureau des étrangers et de l'immigration, Direction centrale et directions régionales de la sécurité sociale, ministère de l'Éducation, ministère de la Santé et de l'Éducation médicale, Organisation de formation technique et professionnelle, Organisation pour la promotion de l'alphabétisation

ONG : *Iraqi Refugee Aid Council*, Organisation de défense des victimes de violences, *Rebirth Charity Organization*, Société pour la protection des enfants souffrant du cancer

Autres : Compagnie d'assurances Alborz

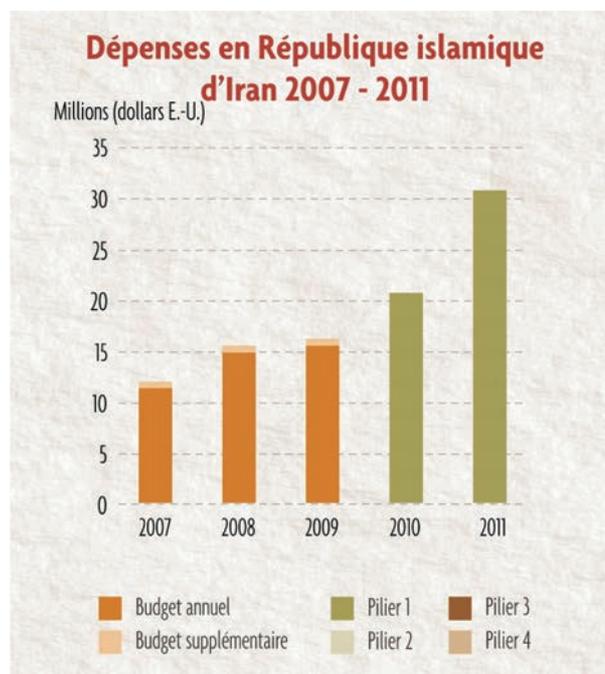
Partenaires opérationnels

ONG : Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés

Autres : BCAH, FNUAP, MANUA, ONUDI, ONU-Habitat, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF, UNODC

avait un besoin urgent n'ont pas été construites, de sorte qu'au moins 1 000 réfugiés ont été privés d'accès à l'enseignement.

- Seulement 20 pour cent des 5 000 réfugiés qui devaient être réinstallés à partir de la République islamique d'Iran ont vu leur dossier traité, en raison du manque de fonds et de l'insuffisance du nombre de places.
- Près de 350 000 réfugiés titulaires d'une assurance-maladie se sont vu accorder un régime qui ne prenait pas en charge les frais de consultation médicale et les traitements ambulatoires, le HCR n'ayant pas les moyens de financer ces deux volets.
- Plus de 7 500 réfugiés n'ont pu bénéficier de stages de formation professionnelle.
- Quelque 2 500 réfugiés handicapés ont été exclus des projets de réhabilitation axés sur la collectivité.
- Sur les 16 grandes zones d'installation de réfugiés, cinq seulement ont été réhabilitées.
- Le HCR a été obligé de limiter la distribution de protections périodiques aux réfugiées en âge de procréer résidant dans des zones d'installation ; environ 20 000 femmes vulnérables ont de ce fait été privées d'assistance en milieu urbain.



Budget, revenus et dépenses en République islamique d'Iran | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	39 882 139	39 882 139
Revenus issus des contributions	16 807 032	16 807 032
Autres fonds disponibles	14 071 100	14 071 100
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	30 878 132	30 878 132
VENTILATION DES DÉPENSES		
<i>Environnement de protection favorable</i>		
Cadre juridique national	224 315	224 315
Coopération avec les partenaires	104 424	104 424
Politiques de développement national	185 817	185 817
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	102 055	102 055
Accès au territoire	26 036	26 036
Non-refoulement	13 090	13 090
Sous-total	655 737	655 737
<i>Procédures de protection équitables</i>		
Conditions d'accueil	102 450	102 450
Enregistrement et établissement de profils	525 448	525 448
Accès aux procédures d'asile	15 853	15 853
Définitions du réfugié et de l'apatride	84 611	84 611
Détermination de statut juste et efficace	28 456	28 456
Documents d'état civil	189 601	189 601
Sous-total	946 419	946 419

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	210 526	210 526
Protection des enfants	219 972	219 972
Liberté de mouvement	72 441	72 441
Détention non arbitraire	85 549	85 549
Accès aux solutions juridiques	401 721	401 721
Sous-total	990 209	990 209
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>		
Nutrition	56 112	56 112
Eau	271 043	271 043
Abris et autres infrastructures	1 197 887	1 197 887
Articles ménagers et hygiène de base	332 382	332 382
Soins de santé primaire	13 436 062	13 436 062
VIIH et sida	139 959	139 959
Éducation	1 676 897	1 676 897
Services d'assainissement	94 779	94 779
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	349 304	349 304
Sous-total	17 554 425	17 554 425
<i>Autogestion et participation communautaires</i>		
Évaluation participative	180 487	180 487
Autogestion communautaire	174 615	174 615
Gestion et coordination des camps	121 129	121 129
Autosuffisance et moyens d'existence	596 851	596 851
Sous-total	1 073 082	1 073 082
<i>Solutions durables</i>		
Stratégie de solutions durables	198 887	198 887
Retour volontaire	2 235 784	2 235 784
Réinstallation	670 161	670 161
Sous-total	3 104 832	3 104 832
<i>Relations extérieures</i>		
Relations avec les donateurs	145 349	145 349
Mobilisation des ressources	150 262	150 262
Partenariat	155 918	155 918
Information	179 397	179 397
Sous-total	630 926	630 926
<i>Logistique et appui aux opérations</i>		
Chaîne d'approvisionnement et logistique	292 320	292 320
Gestion et coordination des programmes	1 536 294	1 536 294
Sous-total	1 828 614	1 828 614
Solde des versements aux partenaires d'exécution	4 093 888	4 093 888
Total	30 878 132	30 878 132